



Draguignan

magazine



Draguignan
cœur battant



Ville de Draguignan



CENTRE-VILLE
Ça bouge au centre-ville
4 à 7

HABITAT
Améliorer l'habitat
8

GESTIONS DES RISQUES
Ne laisser aucune chance au risque
10

FINANCES
Une prévision prudente du budget communal 2025
12

SOCIAL
Aux côtés des parents
14

ACTUS
16

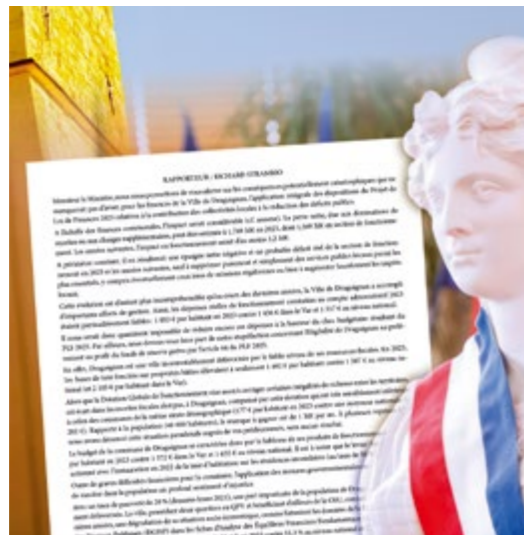
SPORT
17

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
Le budget participatif tient ses promesses
18

SÉCURITÉ
La Police municipale se modernise
19

EXPRESSION POLITIQUE
20

PRATIQUE
22



Nous sommes en 2025 ! Je vous présente tous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Dans le cœur de ville, les travaux d'aménagement de la rue Cisson et de l'immeuble "Trabaud" se terminent, avec une livraison attendue à l'été. Ils s'ajoutent à ceux déjà entrepris sur le boulevard Clemenceau, la place du Marché et le musée des Beaux-Arts pour soutenir l'attractivité du cœur de ville et son activité commerciale.

La ville rayonne grâce aux programmations culturelles du musée des Beaux-Arts, de la Chapelle de l'Observance qui s'ajoutent à celles, du musée des ATP, du Pôle culturel Chabran, sans oublier l'Hôtel départemental des expositions. Mention spéciale pour le prochain festival *ImpruDanse* de Théâtres en Dracénie qui s'annonce comme un moment fort. La culture et le patrimoine sont des marqueurs de notre identité collective.

“ Des travaux de rénovation énergétique sont en cours à l'école élémentaire Brossolette ”

Le centre-ville a toutefois un caractère symbolique qui fait trop souvent oublier les autres chantiers de voirie, de réseau ou d'aménagement conduits dans la commune. Et ils sont nombreux.

En ce qui concerne les voiries, c'est le début des travaux rue Notre Dame du Peuple qui annoncent ceux prévus en fin d'année pour la rénovation de l'église. Des travaux de rénovation énergétique sont en cours à l'école élémentaire Brossolette et des panneaux photovoltaïques ont été installés au Centre technique municipal en novembre dernier. Des travaux sont aussi programmés pour aménager plusieurs Plateformes d'apport volontaire des déchets à commencer par celle du boulevard Pagnol.

Ils sont menés dans une opération dédiée à la création d'un bassin de rétention destiné à maîtriser les eaux pluviales. Toujours dans le domaine de la lutte contre les inondations, le Syndicat mixte de l'Argens effectue sur la Nartuby des travaux de réduction de la vulnérabilité dans la plaine urbanisée Draguignan - Trans.

La Prudence et l'anticipation sont aussi de mises en matière budgétaire. La volonté de la majorité municipale d'agir "au plus juste" dans une logique de projets pour tracer un chemin en matière d'éducation, de sécurité, de santé, de transition environnementale ou de cohésion sociale.

L'action communale consiste à concrétiser des projets pour faire vivre une ville de demain à taille humaine. Pour le rayonnement du territoire. Pour le bien-être de ses habitants. Mais surtout, pour que la ville puisse rester aux côtés de tous, car toutes les Dracénoises et tous les Dracénois sont importants pour la réussite de Draguignan.

Richard Strambio

Maire de Draguignan
Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ça bouge au centre-ville

Le cœur de ville, tout comme les zones périurbaines, fait l'objet d'une attention particulière de la municipalité. Embellissement, commerces, logements, tranquillité publique, propreté urbaine, animations ; tout est pensé pour faire de Draguignan une ville dynamique et attractive.



Dernière ligne droite pour les rues piétonnes

Après une pause hivernale pour ne pas impacter l'activité commerciale en période de soldes, le chantier des rues piétonnes reprend mi-février avec la partie haute de la rue Cisson.

Pour une durée prévisionnelle de 3 mois, les travaux des rues piétonnes vont se concentrer dans la rue Cisson, dans sa partie comprise entre la rue du Combat et la place du Marché. À l'issue, il ne restera plus que des opérations de finition, sans conséquence pour les commerces, les riverains et plus largement l'ensemble des usagers. La rue sera ensuite agrémentée de bancs et de jardinières. Initiée en 2023, cette opération répond à plusieurs objectifs : la réfection des réseaux et l'embellissement du cœur de ville. Les canalisations d'eau potable, d'eau pluviale et d'eaux usées dataient de 1972 et étaient donc vétustes. Les travaux réalisés sur les rues piétonnes ont remplacé les réseaux vieillissants et la ville en a profité pour développer le maillage de vidéoprotection.



Une attractivité constante

La ville dispose de l'outil MyTraffic, permettant d'évaluer les flux piétons. Il révèle une augmentation de 860 100 passages en centre-ville de septembre 2023 à août 2024, par rapport à la même période 2021-2022.

À savoir, le nombre total de passage en 2021-2022 est de 14 629 000, alors qu'en 2023-2024, il est de 15 490 000. L'on observe une baisse lors des mois de septembre, octobre, novembre et mars, mais le reste de l'année est significativement à la hausse.

La période septembre 2021 à août 2022 sert de référence, car les travaux des rues piétonnes n'avaient pas commencé et le musée des Beaux-Arts n'était pas encore ouvert.

L'ancien Eldorado

Dans le cadre du Contrat de revitalisation artisanale et commerciale, l'espace de 410 m² à vocation commerciale sera prochainement destiné à des activités de loisirs intérieurs. Le montant de la première phase du chantier s'élève à 477 000 € TTC, financé à hauteur de 35 % par l'État au titre du Fonds vert recyclage foncier.

L'immeuble Trabaud

La rénovation de l'immeuble Trabaud par la Société anonyme immobilière d'économie mixte (SAIEM) vise à allier habitat et commerces.

Un commerce de 261 m² va être créé au rez-de-chaussée, permettant de répondre aux critères d'implantation d'enseignes nationales. Sur 3 étages, ce sont 13 logements qui seront réalisés, du T2 au T4, soit 850 m². Le coût de ce projet s'élève à 4 556 000 € TTC, financé à hauteur de :

- 560 000 €, par l'État au titre du Fonds friches ;
- 442 026 €, par Action Logement ;
- 294 684 €, par Action Logement sous forme de prêt.



Le mot de Sophie Dufour

Adjointe déléguée à l'Aménagement commercial



"Depuis 2020, on remarque un changement de comportement des modes de consommation, avec notamment une attention portée à l'environnement et le développement des achats en ligne. C'est pourquoi nous avons relancé une étude sur le centre-ville étendu avec le cabinet Bérénice, dans le but d'évaluer les activités à développer, en cohérence avec les attentes des consommateurs.

Si l'objectif du Contrat de revitalisation artisanale et commerciale est d'attirer des enseignes nationales, comme c'est le cas avec l'ouverture de la boutique Flying Tiger, notre volonté reste de préserver le commerce indépendant. Le véritable atout de Draguignan est la diversité de ses commerces. Nous visons donc l'équilibre avec le développement d'enseignes nationales pour attirer les visiteurs, tout en soutenant les commerçants indépendants qui profiteront de cet essor en centre-ville. Et ce, en restant vigilant à ne pas impacter les activités économiques périurbaines.

Parmi les projets à venir, nous souhaitons réaménager le centre Hermès pour le rendre plus attrayant. Nous venons d'acquiescer à l'amiable une troisième cellule commerciale, que nous allons pouvoir remembrer avec les deux dont nous disposons déjà et ainsi proposer un linéaire commercial complet.

Parce que toute idée est bonne à prendre, nous conservons celles qui n'ont pas été retenues lors d'appels à projets, mais qui mériteraient d'être mises en œuvre dans d'autres locaux."



Un cœur de ville toujours en action

En décembre dernier, la ville a signé avec ses partenaires un avenant au programme national Action cœur de ville pour la période 2023-2026. Le premier comité annuel s'est réuni en novembre dernier.

Le dispositif fait état d'un bilan positif sur la période 2018-2022, car il permet de coordonner les projets du centre-ville avec le soutien bienveillant des partenaires. Le taux de réalisation s'élève à 70 % avec 56 actions réalisées, et ce, pour un montant global de 43,6 M € TTC, subventionné à hauteur de 13 677 000 € par les partenaires et financé à hauteur de 11 829 000 € par Dracénie Provence Verdon agglomération. La commune a donc fait le choix de reconduire le dispositif pour la période 2023-2026. L'objectif est de renforcer les actions menées en intégrant les défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique et en incluant la transformation des entrées de ville et du quartier de la gare routière. 41 actions sont prévues pour un montant prévisionnel de 55,5 M € HT. Près de 66 % des actions sont déjà en cours. Parmi celles en cours ou terminées, l'on retrouve le projet Neede dans les écoles, la rénovation des rues piétonnes ainsi que du parcours commercial prioritaire, la restructuration de l'immeuble Trabaud et la rénovation de l'ancien cinéma Eldorado.



Le système "click and collect des déchets" à l'attention des commerçants

Plus propre la ville

Un local de bac à déchets est en cours d'aménagement dans un ancien local de la rue du Combat. Une initiative qui s'inscrit dans la nouvelle gestion de collecte des déchets et dans la lutte contre les dépôts sauvages.

Depuis le mois de janvier, un local de 25 m² est réaménagé pour accueillir sept bacs roulants. L'objectif est d'éliminer la présence des sacs poubelle au sol dans les rues du centre-ville qui viennent d'être rénovées. Ce local sera en libre accès pour tous les usagers à partir du mois de mars. Une opération dont le coût s'élève à 36 000 € TTC.

À destination des commerçants, un système de click and collect des déchets a été mis en œuvre. Draguignan est la première ville de France à avoir adopté ce dispositif. Le choix de le proposer aux commerçants uniquement est justifié par le fait qu'il s'agit des plus importants producteurs de déchets en centre-ville.

Parallèlement, la Police municipale s'efforce d'identifier les responsables de dépôts sauvages. Pour ce faire, des actions de contrôle sont menées régulièrement, pouvant aller jusqu'à la fouille des sacs au sol, afin de trouver des indices d'identification qui permettront la verbalisation. L'objectif est de réduire le surcoût induit par les dépôts sauvages pour la commune, estimé à 460 000 € par an.

**LES DÉPÔTS SAUVAGES
C'EST 460 000 €
DE SURCÔÛT PAR AN
POUR LA VILLE !**

**IMAGINEZ
CE QUE LA VILLE
POURRAIT FAIRE
AVEC CET ARGENT...**

Un fort potentiel économique

À la demande de la ville, le cabinet d'études Bérénice a réalisé un diagnostic concernant l'attractivité commerciale du centre-ville. Il révèle un fort potentiel économique et propose des objectifs échelonnés jusqu'à 2035.

Le cœur de ville propose une large offre commerciale avec des circuits marchands identifiés, cohérents et largement accessibles aux habitants et visiteurs. Une attention particulière est portée à la bonne santé commerciale du centre-ville, avec un travail important et récent sur les espaces publics.

Les points d'amélioration concernent le taux de vacance commerciale (de 10 % contre 13,4 % au niveau national) et la difficulté de capter une partie du flux touristique du bord de mer. Pour y remédier, le cabinet d'études propose de diversifier le bouquet d'offre commerciale et de renforcer les commerces de proximité ainsi que la mixité des clients. Pour ce faire, la jeunesse doit être conservée et des acteurs structurants doivent être attirés.

Cela permettrait de développer des activités originales, tels qu'un espace de sport-loisirs avec de l'escalade, des espaces de restauration rapide de qualité, des activités paramédicales et des offres alimentaires de proximité, pour ne citer que ces exemples.

Un logement pour tous

La Société anonyme immobilière d'économie mixte mène un programme de création de logements locatifs et de locaux commerciaux :

- 4 logements, dont 1 T2 et 3 T3, ainsi qu'un commerce au 10, rue de Trans ;
- 3 logements, dont 2 T2 et 1 T3, ainsi que deux locaux commerciaux au 17-19, Grande rue ;
- 3 logements, dont 2 T2 et 1 T3, ainsi qu'un commerce au 7, rue des Marchands.

Coût total de l'ensemble de ces opérations : 2 670 000 € TTC.

Un contrat pour la revitalisation artisanale et commerciale

Mis en œuvre en 2018 pour une durée initiale de 8 années, le Contrat de revitalisation artisanale et commerciale a été reconduit jusqu'en 2028, avec un objectif d'acquisition de surfaces commerciales passant de 2 500 m² à 3 500 m².

La Société anonyme immobilière d'économie mixte (SAIEM) de Draguignan intervient sur le parcours commercial principal pour mettre en œuvre le Contrat de revitalisation artisanale et commerciale. Il est animé par deux chargées de mission, l'une au sein de la SAIEM et l'autre au sein de la ville. 24 porteurs de projets ont été accompagnés en 2023, dont 7 ont débouché sur une implantation.

Le montant prévisionnel actuel du Contrat de revitalisation commerciale et artisanale est de 11 100 000 € HT, avec une participation annuelle de la ville de 200 000 €. Depuis 2018, ce sont 2 746 m² qui ont été acquis, pour un investissement de 5 968 444 €.

POUR LES SOLDES



**JE SOUTIENS MES COMMERÇANTS,
J'ACHÈTE À DRAGUIGNAN !**

Ensemble soutenons nos commerces

Je soutiens mes commerçants

La commune soutient l'attractivité commerciale de son centre-ville par le biais de jours d'ouverture exceptionnelle, le développement du stationnement gratuit et l'ajustement de son planning de travaux. Soutenez vos commerçants, achetez local.

Durant la Fête de la glisse, la ville a autorisé par arrêté municipal l'ouverture exceptionnelle de commerces les dimanche 8, 15 et 22 ainsi que les lundi 9, 16 et 23 décembre. Cette décision visait à encourager les visiteurs à venir dénicher des cadeaux de Noël chez leurs commerçants de proximité.

Pour faciliter les achats des usagers, la gratuité du stationnement est modulée :

- le parking des allées Azémar est gratuit le samedi après-midi et le dimanche ;
- le parking Louis Go et le stationnement de voirie sont gratuits le dimanche ;
- l'ouverture du parking de l'Îlot de l'Horloge aux usagers horaires compense les places de stationnement du parking des allées d'Azémar réquisitionnées pour le marché de Noël.

En outre, la ville dispose de quatre parkings gratuits sans limitation de durée : la Jarre, l'Observance, la Rouguière et celui des Marchés.

À l'occasion des soldes d'hiver, la ville a mis en pause les travaux de rénovation des rues du centre-ville. De cette façon, chacun a pu venir profiter des commerces du cœur de ville et de leurs bonnes affaires.

NOMBRE D'ENTRÉES DES PARKINGS DE LA VILLE Victoire - Musées - Horloge - Azémar - Louis Go

En 2022	En 2023	En 2024
824 606	822 034	827 280



À Draguignan, il fait bon vivre

Le centre-ville a été dynamisé pour que chacun se sente chez soi à Draguignan. Tranquillité publique et animations festives font du cœur de ville un quartier où il fait bon vivre.

Le Groupe territorial de proximité a mené une opération 1 café avec un 1 policier dans la rue de Trans en décembre dernier. Cette rencontre a permis d'aborder les sujets du quotidien, tout en renforçant le lien de confiance entre les forces de l'ordre et des usagers. Cette action de rapprochement "police/population" a vocation à être renouvelée, et se couple avec la réouverture du poste annexe de Police municipale situé rue de l'Étoile.

La commune s'engage également dans la coordination des acteurs porteurs de projets culturels programmés afin de concevoir une programmation riche et variée. L'objectif de la programmation de la commune est de proposer une offre éclectique et ouverte à tous. Qu'elle soit hors-les-murs ou au sein des écrans identifiés, la culture est un levier d'attractivité en cœur de ville pour redécouvrir Draguignan sous un nouvel angle.



Opération "Un café, un policier" rue de Trans

Des fleurs place du Marché

L'appel à projets concernant le local commercial situé au 19, place du Marché a été attribué en décembre dernier à une pépinière urbaine qui verra le jour prochainement.

Un centre-ville animé

La ville soutient et accompagne plus de 400 animations chaque année pour le plus grand bonheur de petits et grands. Ces animations festives ponctuent la vie de la cité avec des rendez-vous récurrents, telles que les animations estivales, la Fête du dragon ou encore la Fête de la glisse.

Améliorer l'habitat

Une convention portant sur les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain a été signée par Dracénie Provence Verdon agglomération, les communes partenaires et la Caisse d'allocations familiales du Var en novembre dernier. Une action de lutte contre le mal logement, complétée par la concession d'aménagement confiée à la SAIEM.

On vous aide à rénover votre habitat

Dans le cadre de son Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU), Dracénie Provence Verdon agglomération et la ville vous aident à financer vos projets de rénovation.

La commune et l'agglomération vous accompagnent pour améliorer le confort de votre logement, aussi bien sur ses performances énergétiques que sur son adaptabilité. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires, bailleurs ou occupants, et aux syndicats de copropriétés du centre historique pour des logements de plus de 15 ans, occupés ou vacants. Les travaux réalisés dans les parties privées et/ou communes peuvent être de nature à :

- résoudre une situation de danger, d'insalubrité ou de dégradation ;
- maintenir à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap ;
- réaliser des économies d'énergie ;
- restaurer des parties communes (toiture, façade, etc.) ;
- rénover et améliorer le confort d'usage.

La commune souhaite aider financièrement les propriétaires ou futurs propriétaires à valoriser leur patrimoine et ainsi continuer à embellir le centre-ville pour un cadre de vie toujours plus agréable..

Plus d'infos

Retrouvez les infos nécessaires sur ville-draguignan.fr/mes-demarches/ameliorer-lhabitat-lopah-ru

Deux opérateurs vous accompagnent

Pour mener à bien votre projet, bénéficiez d'un accompagnement selon votre zone de résidence. Ces accompagnements sont entièrement pris en charge par Dracénie Provence Verdon agglomération avec le soutien de la commune.

Si vous résidez en centre historique, contactez Citémétrie



- 04 22 56 00 59
- opah-draguignan@citemetrie.fr
- 4, avenue Lazare Carnot
- Mardi et jeudi de 14h à 17h

Si vous résidez hors centre historique, contactez SOLiHA



- 04 23 36 00 82
- habitat.dracenie@solihha.fr



Obtenez votre permis de louer

La ville s'est engagée dans la mise en place du permis de louer sur une partie du centre historique. Ce dispositif permet de lutter contre le mal logement et se veut obligatoire avant toute location de logement.

Vous souhaitez louer votre logement ? Vérifiez d'abord s'il se situe dans le périmètre concerné (en rouge sur la carte ci-contre), puis, si c'est le cas, constituez votre dossier. À savoir :

- l'autorisation préalable de mise en location doit être obtenue avant la signature du bail ;
- louer sans permis vous fait encourir une amende pouvant aller jusqu'à 25 000 €, des poursuites pénales et la suspension de vos aides au logement ;
- les renouvellements, reconductions ou avenants de baux, les locations touristiques saisonnières et les baux commerciaux ne sont pas concernés par le permis de louer.

Plus d'infos

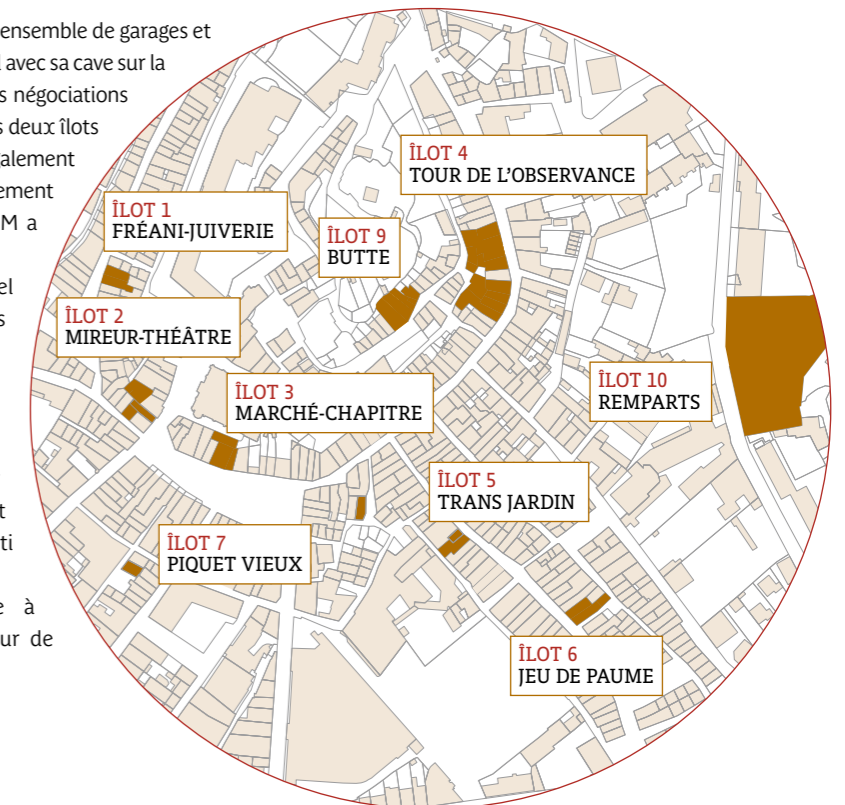
Retrouvez les infos sur ville-draguignan.fr/mes-demarches/urbanisme-et-habitat/permis-de-louer

Penser global, agir local

Depuis décembre 2022, une convention d'aménagement a été confiée à la Société anonyme immobilière d'économie mixte (SAIEM) de Draguignan pour une durée de 12 ans. Le premier bilan annuel a été présenté au Conseil municipal de novembre dernier.

Sur l'année 2023, la SAIEM a acquis par voie amiable, un ensemble de garages et le terrain attenant rue du Courtiou, un local commercial avec sa cave sur la Grande rue, et des appartements rue de l'Observance. Des négociations amiables ont été conduites en parallèle, notamment sur les deux îlots situés rue de Trans et sur la rue Piquet Vieux. La SAIEM a également engagé une étude de définition d'un plan-guide d'aménagement des espaces publics. Sur le budget global initial, la SAIEM a effectué des dépenses à hauteur de 413 294,44 € HT.

Cette concession d'aménagement présente un potentiel de création de 105 logements. Il s'agit des immeubles dégradés prioritaires repérés dans le cadre de l'OPAH-RU. Sur ces immeubles, la mission de la SAIEM est d'acquérir, de restructurer, de rénover et d'engager les démolitions partielles si nécessaires, puis de louer ou de revendre à des bailleurs et/ou investisseurs. Sur les rues commerçantes, des locaux commerciaux seront aménagés en rez-de-chaussée. La rénovation du bâti s'accompagnera également d'aménagements urbains. Le coût global prévisionnel de ce projet s'élève à 19 533 582 € TTC, financé par la commune à hauteur de 745 722 € TTC par an.





Ne laisser aucune chance au risque



Parmi les risques naturels majeurs, la ville connaît deux vulnérabilités principales : les inondations et les feux de forêt. Pour s'en prémunir, elle mobilise ses ressources et ses partenaires pour mener des actions de prévention et opérationnelles.

La clef de l'anticipation

Que le risque soit prévisible ou, au contraire, imprévisible, la vigilance de chacun permet, soit de réduire le risque, soit de réduire ses conséquences. C'est pourquoi les actions de communication communales sont régulières et appuyées.

Le risque inondation est prévisible par le biais des outils dont dispose la commune. Les équipes communales assurent une veille, et informent la population des vigilances départementales. Pour ce faire, la ville est abonnée au service Wiki Predict et utilise le système de vidéoprotection en complément des informations diffusées par Météo France, Météo Ciel et Vigicrue, afin de s'adapter au phénomène au niveau local.

Concernant les feux de forêt, la ville rappelle régulièrement les règles d'emploi du feu, les niveaux de vigilance conditionnés par les alertes de sécheresse, les températures élevées, la vitesse du vent, ainsi que sur les autorisations d'accès aux massifs boisés. Il faut savoir que le département du Var est le plus boisé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (65 %), le deuxième département de France après la Corse du Sud (71 %), et que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine. C'est pour toutes ces raisons que la vigilance de chacun est cruciale dans la lutte contre les feux de forêt.

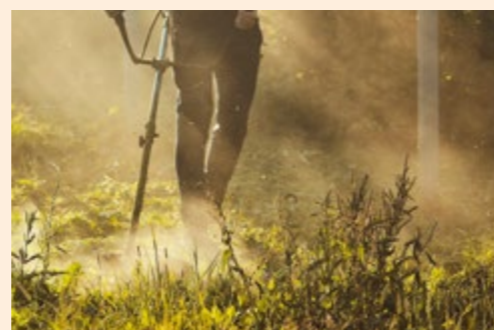
La ville a réédité un Document d'information communal sur les risques majeurs, document de référence pour tous les risques quels qu'ils soient. S'en imprégner avant l'annonce d'un phénomène est un travail d'anticipation essentiel de la part de chacun. Si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres au mois de décembre, il est disponible gratuitement en mairie ou sur ville-draguignan.fr/mes-demarches/securite-et-risques-majeurs/risques-majeurs

Vous pouvez agir !

La meilleure arme contre les incendies, c'est le débroussaillage. À vous de jouer ! Obligatoire dans le Var, le débroussaillage doit être assuré toute l'année. L'hiver est un moment privilégié pour s'occuper du débroussaillage.

En effet, les végétaux sont à nu et le jardin ne demande que peu d'entretien. L'occasion idéale de préparer votre terrain pour le printemps prochain et de prévenir le risque incendie l'été.

Ne brûlez pas vos résidus végétaux, portez-les à la déchetterie ou à une collecte de déchets verts organisée par la commune. La prochaine est prévue le 22 février de 9h à 12h sur le parking de la Foux, chemin de la Source, ainsi que sur le parking de l'ancienne prison.



Plus d'infos

Le débroussaillage est obligatoire ville-draguignan.fr/mes-demarches/environnement-mes-demarches/debroussaillage

La lutte contre les inondations, c'est toute l'année

La ville lutte toute l'année contre le risque inondation en planifiant un programme de construction d'ouvrages dédiés. Parallèlement, le Syndicat mixte de l'Argens poursuit ses travaux le long du lit de la Nartuby.

Afin de renforcer la sécurité de la population, la ville mène des actions de fond avec la construction d'ouvrages destinés à lutter contre le risque inondation. À chaque fois que cela est possible, des ouvrages de rétention sont construits lors des travaux de voirie. Ainsi, depuis 2010, le nombre d'ouvrages est passé de 2 à 11, pour une capacité de stockage de 10 400 m³ à 24 080 m³. Un projet de créations de bassins de rétention est planifié pour la période 2026-2028, visant à créer une capacité de stockage de 35 800 m³ supplémentaires.

Parmi les réalisations notables, le bassin de rétention de l'avenue Léon Blum améliore significativement le ruissellement sur l'avenue Jean Monnet. En outre, cinq secteurs ont été améliorés en intervenant directement sur l'amélioration du fonctionnement hydraulique du réseau pluvial. Parallèlement, le Syndicat mixte de l'Argens poursuit l'aménagement du lit de la Nartuby qui participe également de la réduction du risque inondation. Pour mémoire, l'objectif de ce chantier est d'élargir et d'approfondir le lit de la Nartuby sur 4 km sur la plaine urbanisée Trans-Draguignan, et ce, en respectant son bon fonctionnement écologique, afin d'offrir une protection des personnes et des biens pour une crue similaire à celle de novembre 2019 (qui a une probabilité sur 30 de se produire chaque année).

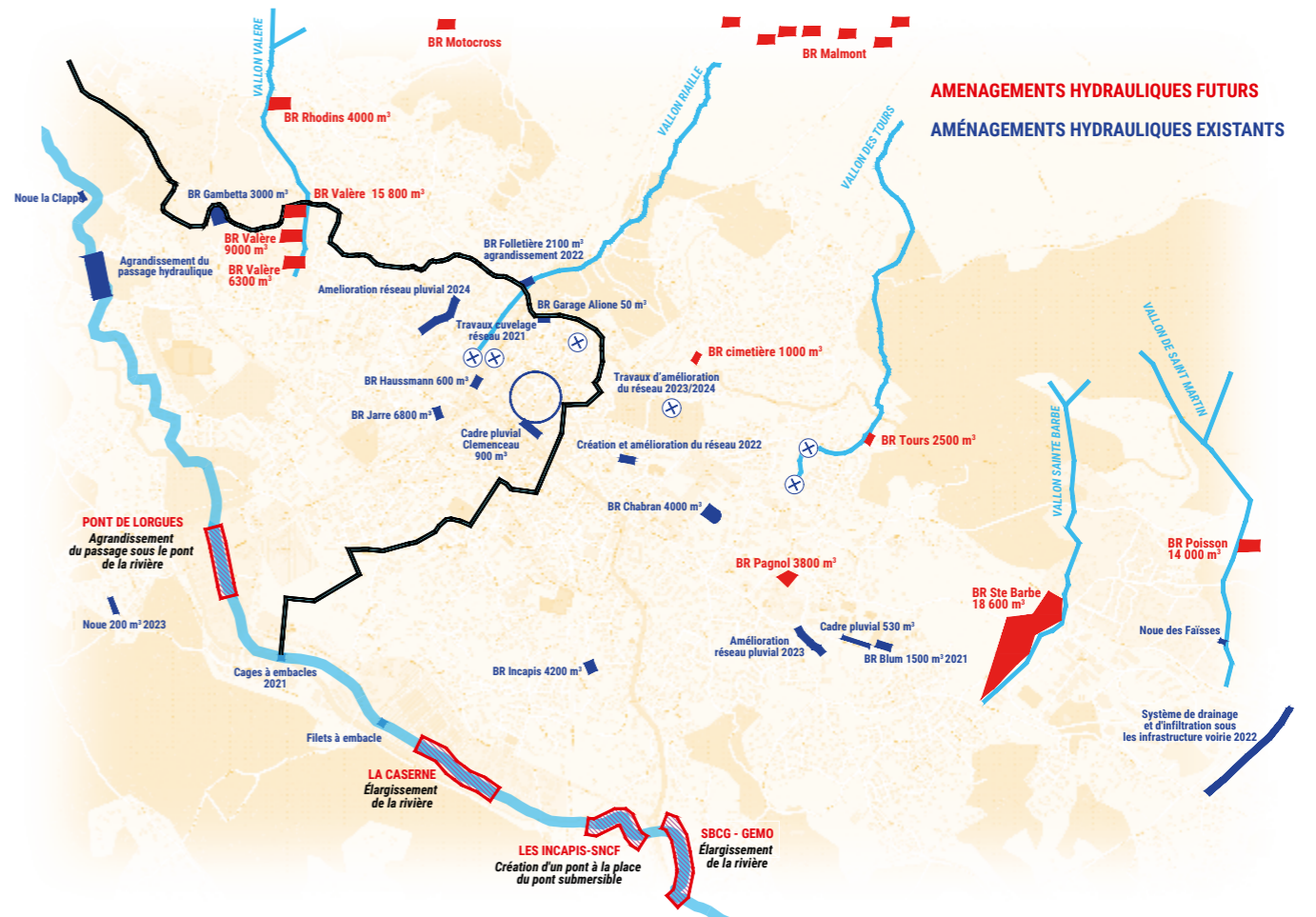
Prête à l'action

En cas de risque avéré, la ville rassemble les acteurs de la cellule de crise communale, experts dans leurs domaines.

Les membres de la cellule de crise anticipent l'évolution du risque. Un Plan communal de sauvegarde a été rédigé afin de consigner le rôle de chacun selon ses compétences. Il sert de feuille de route avant, pendant, et après le risque. La cellule est composée d'élus, d'agents de la ville, de sapeurs-pompiers, de membres de la Réserve communale de sécurité civile et de partenaires compétents selon le risque. En fonction de la situation, ils peuvent prendre la décision d'annuler un événement, de fermer des routes, ou encore de diffuser des consignes de conduite à tenir. Le public est informé par le biais des réseaux sociaux, du site Internet de la commune et éventuellement des panneaux numériques de la ville ou du système d'information par SMS. La Préfecture peut également être amenée à utiliser son propre système d'alerte : Fr-Alert. Vous recevez alors une notification, suivie d'un SMS, sur votre téléphone portable, et ce, même si celui-ci est en mode silencieux.



Cellule de crise communale lors d'un exercice



Une prévision prudente du budget communal 2025

Habituellement proposé en décembre, le vote du budget primitif de la commune est reporté à 2025 en raison des incertitudes liées au Projet de loi de finances (PLF) 2025. Le premier jet du PLF prévoyait une ponction importante par le gouvernement sur une partie des communes françaises.

Dans ce contexte, la ville de Draguignan a rédigé une motion à destination de Laurent Saint-Martin, alors ministre chargé du budget et des comptes publics pendant la période du gouvernement Barnier. Cette motion entendait obtenir une exonération du prélèvement envisagé dans ce projet de loi, qui aurait pénalisé gravement les finances communales.

On vous explique.

RAPPORTEUR : RICHARD STRAMBIO

Monsieur le Ministre, nous nous permettons de vous alerter sur les conséquences potentiellement catastrophiques que ne manquerait pas d'avoir, pour les finances de la Ville de Draguignan, l'application intégrale des dispositions du Projet de Loi de Finances 2025 relatives à la contribution des collectivités locales à la réduction des déficits publics.

A l'échelle des finances communales, l'impact serait considérable (cf. annexe). La perte nette, due aux diminutions de recettes ou aux charges supplémentaires, peut être estimée à 1,769 M€ en 2025, dont 1,569 M€ en section de fonctionnement. Les années suivantes, l'impact en fonctionnement serait d'au moins 3,2 M€.

A périmètre constant, il en résulterait une épargne nette négative et un probable déficit réel de la section de fonctionnement en 2025 et les années suivantes, sauf à supprimer purement et simplement des services publics locaux parmi les plus essentiels, y compris éventuellement ceux issus de missions régaliennes ou bien à augmenter lourdement les impôts locaux.

Cette évolution est d'autant plus incompréhensible qu'au cours des dernières années, la Ville de Draguignan a accompli d'importants efforts de gestion. Ainsi, les dépenses réelles de fonctionnement constatées au compte administratif 2023 étaient particulièrement faibles : 1 053 € par habitant en 2023 contre 1 436 € dans le Var et 1 517 € au niveau national.

Il nous serait donc quasiment impossible de réduire encore ces dépenses à la hauteur du choc budgétaire résultant du PLF 2025. Par ailleurs, nous devons vous faire part de notre stupéfaction concernant l'éligibilité de Draguignan au prélèvement au profit du fonds de réserve prévu par l'article 64 du PLF 2025.

En effet, Draguignan est une ville incontestablement défavorisée par le faible niveau de ses ressources fiscales. En 2023, les bases de taxe foncière sur propriétés bâties s'élevaient à seulement 1 492 € par habitant contre 1 587 € au niveau national (et 2 105 € par habitant dans le Var).

Alors que la Dotation Globale de Fonctionnement vise aussi à corriger certaines inégalités de richesse entre les territoires, cet écart dans les recettes fiscales n'est pas, à Draguignan, compensé par cette dotation qui est très sensiblement inférieure à celles des communes de la même strate démographique (177 € par habitant en 2023 contre une moyenne nationale de 202 €). Rapporté à la population (40 000 habitants), le manque à gagner est de 1 M€ par an. À plusieurs reprises, nous avons dénoncé cette situation paradoxale auprès de vos prédécesseurs, sans aucun résultat.

Le budget de la commune de Draguignan se caractérise donc par la faiblesse de ses produits de fonctionnement par habitant en 2023 contre 1 572 € dans le Var et 1 655 € au niveau national. Il est à noter que le levier fiscal actionné avec l'instauration en 2022 de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (au taux de 50 %) a suscité dans la population un profond sentiment d'injustice.

Avec un taux de pauvreté de 20 % (données Insee 2021), une part importante de la population de Draguignan est défavorisée. La ville, possédant deux quartiers en QPV et bénéficiant d'ailleurs de la OSU, connaît depuis plusieurs années, une dégradation de sa situation socio-économique, comme l'attestent les données de la DGFIP (DGFiP) dans les fiches d'Analyse des Equilibres Financiers Fondamentaux (AEFF) de 2023 contre 55,3 % au niveau national et

Motion adressée à Laurent Saint-Martin

Une motion à destination du ministre auprès du 1^{er} ministre chargé du budget des comptes publics a été adoptée à l'unanimité lors du Conseil municipal de novembre dernier. Elle sollicite l'exonération d'un prélèvement de 959 000 € prévu dans le PLF 2025 sur le budget communal 2025.

Le PLF 2025 intègre des dispositions relatives à la contribution des collectivités locales à la réduction des déficits publics nationaux. Toutes dispositions confondues à l'échelle des finances communales, l'impact serait considérable, avec une perte nette pouvant être estimée à 1,769 M€ en 2025. La situation financière de la commune se traduirait, alors, par :

- une ponction de 959 000 € sur la section de fonctionnement ;
- la suppression du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) afférent aux dépenses de fonctionnement, soit une perte de 60 000 € ;
- la perte du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales de Dracénie Provence Verdon agglomération, soit environ 50 000 € en 2025, puis 550 000 € les années suivantes ;
- la diminution du taux de remboursement du FCTVA sur investissement de 16,40 % à 14,85 %, soit une perte de 200 000 € sur la section d'investissement ;
- l'augmentation de 4 points de la cotisation employeur à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales. En 2025, cela représente un surcoût de 500 000 € sur la section de fonctionnement. En outre, le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2025 prévoit une hausse similaire en 2026 et 2027 pour porter le taux de ladite cotisation à 43,65 %, soit, in fine, une charge totale supplémentaire pour la ville de 1,5 M €.

Ce sont pour toutes ces raisons que le vote du budget primitif a été repoussé et n'a pas eu lieu au mois de décembre comme chaque année.

Draguignan s'adapte

Face à cette situation, la ville de Draguignan a pris ses dispositions pour qu'avant le vote du budget principal 2025, la continuité du service public soit garantie et que le milieu associatif soit sécurisé.

À l'engagement, liquider et mandater les dépenses d'investissement de la commune en 2025 avant le vote du budget, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024. Cette décision permet de ne pas pénaliser ou ralentir les investissements jusqu'à l'adoption du budget 2025, actuellement prévue en avril. Cela représente une autorisation de dépenses à hauteur de :

- 4 151 794,99 € pour le budget principal ;
- 199 833,86 € pour le budget annexe de la régie des parkings.

La ville votant son budget en décembre depuis de nombreuses années, les associations subventionnées ont pris l'habitude de bénéficier du versement de l'aide en tout début d'année. De plus, certaines associations, notamment celles gérant du personnel, doivent faire face à des besoins de trésorerie durant le premier trimestre de l'année civile. C'est pourquoi, afin de permettre la continuité des activités associatives et de ne pas mettre en difficulté le milieu associatif local, il a été voté lors du Conseil municipal de décembre 2024 de verser des avances sur les subventions de l'exercice 2025 aux associations bénéficiaires en 2024 et ayant déposé une demande au titre de 2025 justifiée par un dossier complet. Cela représente une avance globale de 794 410 €.

Le mot de François Gibaud

Adjoint délégué aux Finances



"La raison principale qui nous pousse à contester la ponction de 959 000 € est que celle-ci est prélevée sur la Dotation globale de fonctionnement octroyée par l'État. Pour comprendre, l'État a confié

des missions régaliennes aux collectivités territoriales, et leur attribue cette dotation pour les aider à les financer. Aujourd'hui, l'État demande à Draguignan de continuer à remplir ces mêmes missions, avec la même qualité de service public, mais avec 959 000 € de moins.

Les collectivités territoriales ont l'obligation d'établir un budget à l'équilibre, ce qui n'est pas le cas de l'État. Donc, si Draguignan perd 959 000 €, Draguignan doit trouver 959 000 € de recette ailleurs pour ne pas dégrader la qualité de service public proposée. La solution de facilité serait d'augmenter les impôts locaux, cependant l'équipe municipale et moi-même nous y refusons fermement, comme nous l'avons toujours refusé depuis 2014. Et pour 2025, j'estime que ce n'est pas aux contribuables dracénois d'être sollicités pour financer les déficits budgétaires générés par l'État.

C'est pourquoi nous avons réclamé cette exonération, comme de nombreuses autres collectivités territoriales, par le biais de cette motion. En outre, Draguignan a fait preuve d'une gestion financière remarquable depuis 2014, avec un encours de la dette maîtrisé, malgré une moyenne de recettes par habitant bien inférieure à celle du niveau départemental ou national. La gestion de notre commune est d'ailleurs régulièrement très bien notée depuis 2014 par l'Argus des Communes, outil d'information des citoyens qui évalue 35 000 communes par an. La dernière note connue pour Draguignan concernant la maîtrise des dépenses est de 18/20.

Ponctionner ces 959 000 € sur le budget communal serait donc économiquement injuste et pourrait mettre en péril les efforts consentis depuis 2014 pour atteindre la gestion saine des finances communales que nous connaissons aujourd'hui".

Aux côtés des parents

L'une des missions du Centre communal d'action sociale est l'accompagnement des parents dans leur rôle au sein de la famille. C'est pourquoi il anime le réseau parentalité de la Dracénie et mène des actions pour tisser du lien parent-enfant.

Le réseau parentalité de la Dracénie

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) anime le réseau parentalité de la Dracénie. Financé par la Caisse d'allocations familiales du Var, ce dispositif a pour objectif d'améliorer l'interconnaissance entre les différentes structures de la parentalité de la Dracénie.

Afin de faire vivre le réseau parentalité, le CCAS organise des rencontres de manière régulière avec les partenaires dans le but de coconstruire des projets. Pour les familles, cela permet de :

- soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif ;
- valoriser les rôles et les compétences des parents ;
- rompre l'isolement des parents en favorisant des initiatives permettant rencontres, échanges et partages d'expériences.

Concrètement, le Centre communal d'action sociale et ses partenaires :

- favorisent la mise en réseau de tous les acteurs qui contribuent à ces initiatives, permettant une meilleure circulation des informations ;
- développent des synergies, suscitent des initiatives nouvelles et mutualisent leurs pratiques et leurs connaissances ;
- accompagnent les structures pour répondre aux appels à projets de la CAF du Var ;
- créent du lien entre partenaires pour les familles et communiquent sur les dispositifs existants.

À ce jour, le réseau parentalité de la Dracénie compte 88 participants.



Une quinzaine pour la famille

La quinzaine des familles est un événement porté par la CAF du Var et les acteurs du réseau parentalité. Il aura lieu du 29 mars au 13 avril au niveau national.

Les objectifs sont de :

- soutenir les parents, les informer, leur donner les moyens de rencontrer des associations ou d'autres parents, d'échanger sur des problématiques communes, de partager des expériences ou, tout simplement, de trouver des réponses à leurs questions ;
- faire connaître aux parents l'existence de services et/ou d'actions les concernant ;
- fédérer les associations sur un territoire autour d'un projet dans le cadre d'une dynamique départementale ;
- permettre une connaissance et une reconnaissance des compétences des différents partenaires du territoire.



Alain Hainaut, adjoint délégué aux Affaires sociales, à la petite enfance et aux personnes handicapées Festi'Familles 2024

Festi'Familles

Dans un contexte où l'importance de la famille est cruciale, le Centre communal d'action sociale et la Caf du Var se sont engagés à soutenir et à renforcer les liens parent-enfant à travers un événement innovant : le Festi'Familles.

Cette initiative qui a eu lieu en octobre dernier visait à valoriser les relations familiales en offrant un moment de convivialité et de rapprochement entre l'enfant et son parent. Le CCAS et la Caf du Var ont ainsi proposé une journée où parents et enfants pouvaient se retrouver et partager des activités ludiques, animées par des acteurs de la parentalité de la Dracénie.

Les 15 stands tenus par les différents partenaires ont rencontré un vif succès. 1 068 personnes ont participé à cet événement gratuit, dont 635 enfants et 433 adultes.



Festi'Familles 2024

Une maison enfance parentalité

En complément des actions menées par le Centre communal d'action sociale et de tous les acteurs de la parentalité du territoire, une Maison enfance parentalité a été inaugurée en novembre dernier. Portée par l'association Axis, elle est dédiée à l'accueil et à l'accompagnement des familles.

La Maison enfance parentalité propose de créer un environnement chaleureux et accueillant, permettant aux parents et aux enfants de trouver écoute, soutien et ressources adaptées à leurs besoins. Elle propose une variété de services, tels que des ateliers parentaux, des groupes de paroles, un soutien psychologique, ainsi que des activités ludiques et éducatives.

L'établissement est ouvert au 103, rue Paul Cézanne, du mardi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Plus d'infos sur asso-axis.fr/offre-de-service/maison-de-lenfance-et-de-la-parentalite



La Maison enfance parentalité inaugurée en novembre 2024

Programme de réussite éducative

Le Centre communal d'action sociale propose un Programme de réussite éducative depuis 2019. Ce dispositif national vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé et adapté.

En 2024, le Programme de réussite éducative (PRÉ) a accompagné 75 familles avec des enfants âgés de 2 à 16 ans domiciliés à Draguignan. Il s'agit d'une démarche volontaire d'engagement des parents pour agir sur différents champs : apprentissages scolaires ; accès à la culture, aux loisirs et au sport ; environnement familial ; accompagnement médico-social.

L'équipe du PRÉ rencontre la famille afin d'évaluer la situation. Le dossier est ensuite présenté en équipe pluridisciplinaire de soutien composée des acteurs du territoire en lien avec l'enfant.

Un référent est désigné pour un accompagnement individualisé afin d'atteindre les objectifs fixés avec la famille et les partenaires. Des actions sont ensuite proposées tout au long du parcours à l'enfant et à sa famille. Le référent procède à l'évaluation de l'évolution de l'enfant dans son parcours, à partir des objectifs définis lors de l'entrée dans le dispositif, et ce, jusqu'à ce qu'ils soient atteints.

Depuis 2019, le PRÉ a vu le nombre de situations accompagnées doubler, passant de 40 à 80 et pouvant atteindre jusqu'à une centaine d'accompagnements simultanés. Le dispositif est financé par l'Agence nationale des Collectivités territoriales au titre de la politique de la ville.

Si ce dispositif vous intéresse, vous pouvez vous rendre à l'accueil du CCAS pour formuler votre demande d'entrée dans le dispositif.

Parentalité et scolarité

Le Centre communal d'action sociale porte depuis 2021 un Contrat local d'accompagnement à la scolarité. Un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire et de soutien à la parentalité.

Ce contrat vise, d'une part, à soutenir les élèves en difficulté, et d'autre part, à accompagner les parents dans leur rôle et dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Pour ce faire, des accès aux ressources culturelles et sociales sont facilités et les nouveaux acquis sont valorisés.

Depuis 2021, 63 jeunes ont participé à 335 ateliers sur 80 semaines.

Ce dispositif est financé par la Caisse d'allocations familiales du Var.

BÂTIMENTS COMMUNAUX >

L'école maternelle Jean Jaurès

La démolition du bâtiment de l'école maternelle Jean Jaurès a débuté début janvier dernier pour une durée de 4 mois.

Le bâtiment va être entièrement démolé et le terrain mis à nu. Le bâtiment de l'ancienne gare ne présente pas de risque de dégradation et sera donc conservé. Tout au long du chantier, des mesures de sécurité seront mises en œuvre afin de préserver les usagers de l'école primaire Jean Jaurès, de la crèche Les Vigne-rons, du bâtiment associatif et de la route.

Concernant les résidus et les gravats, ils seront triés pour être revalorisés, conformément à la clause du marché passé avec l'entreprise. Des bordereaux spécifiques permettront de suivre précisément leur destination, et ce, dans le cadre de la démarche écoresponsable de la ville. Le projet de construction du futur bâtiment est en cours de réflexion. Pour rappel, ce bâtiment est fermé depuis le 18 mars 2024 et une école relais a ouvert le 4 novembre dernier dans le parc jouxtant l'ancienne gare.

Le coût de cette démolition s'élève à 300 000 € TTC, financé à hauteur de 160 000 € par le Département.

ÉTAT-CIVIL >

L'État civil en chiffres

Naissances, décès, unions, nouveaux habitants... découvrons l'évolution de l'État civil dracénois en 2024.

Le nombre de naissances* enregistrées à Draguignan est en légère baisse comparé à l'an dernier avec 922 bébés en 2024 pour 969 en 2023. Le nombre de décès* a légèrement augmenté. Avec 795 personnes décédées en 2023, pour 799 en 2024. Côté union, 18 mariages de plus ont été prononcés par rapport à 2023, tandis que 15 PACS de moins ont été célébrés, portant leur nombre respectif à 157 et 133 pour l'année 2024. Au niveau des listes électorales, les inscriptions s'élèvent à 1 738, soit 947 de plus qu'en 2023, en raison des scrutins de l'année 2024. Concernant les nouveaux habitants, la ville enregistre près de 1 000 nouveaux citoyens faisant passer la population totale de 40 636 dracénois en 2024 à 41 608 au 1^{er} janvier 2025, selon l'Insee.

Top 5 des prénoms de fille :

Elena - Emma - Alba - Alma - Louise - Luna - Lina

Top 5 des prénoms de garçon :

Léo - Andréa - Gabriel - Ange - Noé

*Les naissances et décès enregistrés sur la commune (hôpital, clinique...) concernent la population dracénoise.

ENVIRONNEMENT >

Suivi positif pour les nichoirs

En partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), la ville dispose de 66 nichoirs répartis dans les écoles, les crèches, les parcs ou encore en pleine nature. Chaque année, la LPO réalise le suivi et le nettoyage de ces nichoirs, avec des résultats encourageants pour 2024.

Le suivi 2024 à Draguignan est concluant : sur 66 nichoirs ouverts (en ne comptant pas les nichoirs à hirondelles et les gîtes à chauve-souris), 35 ont été occupés. Le taux d'occupation est donc de 53 %, de quoi encourager la commune à continuer ses efforts en faveur des oiseaux et de la biodiversité. Sur tous les nichoirs occupés, 37 nids ont été nettoyés et 15 œufs non-éclos de mésanges ont été trouvés. Ce suivi permet donc de constater que les nichoirs, en particulier à mésanges, sont très utiles pour la reproduction et la préservation des oiseaux.

En plus des oiseaux, d'autres êtres vivants peuvent se réfugier dans ces gîtes et nichoirs. C'est le cas pour ceux de Draguignan, où ont pu être aperçus des reptiles, des insectes, des rongeurs, et même des loirs ! Ces nichoirs sont donc un refuge pour les oiseaux au printemps, mais aussi pour de nombreux insectes ou mammifères le reste de l'année.

MOBILITÉ >

La Prime Vélo est de retour en Dracénie

Bonne nouvelle pour ceux qui souhaitent adopter le mode de transport écologique qu'est le vélo, Dracénie Provence Verdon agglomération relance la Prime Vélo.

Il s'agit d'un soutien financier pour l'achat de vélos, y compris les modèles électriques et les vélos adaptés. L'aide, calculée en fonction du revenu fiscal, vise à encourager des modes de déplacements plus durables au quotidien.

Découvrez les critères d'éligibilité et les modalités de demande sur dracenie.com/retour-de-la-prime-velo.html

SANTÉ JEUNES >

La ville prend soin des jeunes

Chaque année lors de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, la Maison de l'étudiant se mobilise pour sensibiliser les jeunes. Une action de prévention couplée avec l'organisation de cafés santé jeunes.

En décembre dernier, 75 étudiants ont pu rencontrer et échanger avec le Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CEGIDD) 83 ainsi que l'association Équipe nationale d'intervention en prévention et santé (ENIPSE), et 9 tests rapides d'orientation diagnostic ont été réalisés. Cette journée est un temps fort de mobilisation et d'engagement dans notre commune pour agir en faisant de l'information, de la prévention, de la sensibilisation auprès de nos 1 200 étudiants dracénois, et ce, chaque année.

Outre cette journée mondiale, la Maison de l'étudiant organise chaque année une dizaine de cafés santé jeunes environ toutes les 6 semaines. L'objectif est de renforcer la capacité de chaque étudiant face à ses difficultés. Les thématiques proposées s'articulent notamment autour de la gestion du stress et des émotions, de l'estime de soi, de la prévention des addictions, de la mémoire et de la concentration.

Depuis 2018, ce sont 345 étudiants qui ont pu bénéficier des séances d'accompagnement à la santé, soit une participation moyenne de 60 étudiants par an.

Pour participer, inscrivez-vous auprès de la Maison de l'étudiant :
247, rue Jean Aicard - 04 94 76 19 05
maisonetudiant@ville-draguignan.fr



HALTÉROPHILIE

L'haltérophilie aux championnats de France

À l'occasion des championnats de France Master à Montoux en novembre dernier, les licenciés de l'ASPTT haltérophilie ont décroché trois podiums et records de France.

Julie Cheded, en moins de 45 kg féminine, a décroché les trois records de France à l'arraché, l'épaulé jeté et le total soulevé. Au coude à coude avec son adversaire direct lors de l'arraché, elle a su faire la différence sur sa première barre à l'épaulé jeté. Elle termine donc championne de France avec 3 records de France.

En moins de 102 kg masculin, Ange Emmanuel est allé chercher la médaille d'or sur le mouvement de l'épaulé jeté, non pas sans mal. Distancé par son concurrent, il lui manquait 7 kg à aller chercher en seulement deux essais. Succès dès sa première tentative, battant même son record personnel. Il devient ainsi champion de France de sa catégorie. Eddy Justinien, quant à lui, termine vice-champion de France des 109 kg.



CROSSMINTON

Découvrez le crossminton

Alliant badminton, squash et tennis, le crossminton est une discipline en plein essor à Draguignan. Le Speed bad Dragui est le seul club officiel de la région.

Créée en 2019, la Fédération sportive de crossminton ne compte que 19 clubs affiliés, dont celui de Draguignan. Sans filet et avec une installation de terrain rapide, ce sport a l'avantage de pouvoir être pratiqué partout et d'être accessible au plus grand nombre. Le crossminton a été inventé par le Berlinoise Bill Brandes, qui cherchait à mettre au point un sport de raquette se jouant en intérieur comme en extérieur, sur tout terrain et par tout type de temps.

Le Speed bad Dragui compte aujourd'hui 33 licenciés adultes, 12 ados et promeut une ambiance simple et conviviale. Le club a organisé son premier tournoi national à Draguignan en octobre dernier avec la présence de 44 joueurs nationaux.

BOXE

Médaille d'or pour René Pala

René Pala, fondateur et président de l'Académie des boxes, anciennement club Boxe française Centre-Var à Draguignan, a reçu la médaille d'or du ministère de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif en novembre dernier.

Depuis 1985, René Pala poursuit un parcours d'engagement associatif et sportif dans le domaine de la boxe. Il est élu président de la ligue Côte d'Azur, puis du Comité départemental du Var. Dans le même temps, il rejoint la fédération où il est élu responsable de la commission "Savate-Bâton - Défense".

En 2019, le club Boxe française Centre-Var devient "l'Académie des Boxes" qui réunit Boxe française et Boxe anglaise. Durant toutes ces années, il a participé à des commissions d'examen et à la formation de moniteurs de "Savate - Défense". La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement récompense les personnes s'étant distinguées dans ces domaines. Elle comporte trois échelons : bronze, argent et or. La médaille d'or est attribuée aux titulaires de la médaille d'argent depuis au moins 5 ans, ce qui correspond à 15 ans de services au minimum.



ÉQUIPEMENT

Le padel s'agrandit

En novembre dernier, trois terrains de padel supplémentaires ont été réalisés par la ville, dont deux financés par le Tennis club dracénois.

À la demande croissante pour pouvoir pratiquer le padel, ces trois terrains permettent au club de proposer des créneaux supplémentaires à ses adhérents. Similaire au tennis, le padel est un sport de raquette en plein essor qui se joue sur un court encadré de vitres et grillages et divisé par un filet.

Coût de l'opération : 93 312 € TTC.



Le budget participatif tient ses promesses

Après l'aménagement du parcours sport santé du quartier de La Foux, les deux autres projets lauréats du budget participatif 2023 ont été mis en œuvre. Il s'agit des parcours d'orientation des parcs Haussmann et Chabran ainsi que de la canopée végétale au skate park municipal.

Découvrez les parcours d'orientation

Lauréats du Budget participatif 2023, deux parcours d'orientation ont été créés aux parcs Haussmann et Chabran en octobre dernier. Il s'agit de parcours ludiques, adaptés à tous, permettant d'apprendre à se servir d'une carte et de développer son sens de l'orientation. Plusieurs niveaux de difficulté ont été conçus, qu'il s'agisse de réaliser des épreuves d'orientation ou de vitesse.

Chaque parc compte une trentaine de balises, à découvrir en famille ou entre amis. Un très bon moyen de pratiquer une activité physique sans s'en rendre compte.

Retrouvez les plans et les cartons de contrôle à télécharger ou à imprimer sur ville-draguignan.fr/que-faire-a-draguignan/se-promener/balades-en-plein-air
Coût du projet : 30 000 € TTC.

Une canopée végétale au skate park

Une structure de la canopée végétale a été installée au skate park de la ville en janvier. L'idée est de créer un îlot de fraîcheur dans cette zone, où des arbres ont déjà été plantés, créant une surface d'ombrage entre le skate park et les pistes de pumtrack. Une canopée végétale est une structure de type mobilier urbain végétalisé, avec une emprise minimale au sol, permettant de préserver la biodiversité, le bien-être et la santé des usagers et de faire une pause à l'ombre.

Récemment agrémenté d'un parking tout neuf et de pistes de pumtrack, le skate park pourrait profiter d'une aire de jeux pour enfants sur le terrain situé à proximité, et ce, dans le cadre du budget participatif 2024. Destinée à toutes les catégories d'âge, cette aire de jeux pourrait être constituée d'une balançoire, d'une tyrolienne, de cabanes, d'un toboggan ou encore de tables de ping-pong. Cela permettrait d'avoir un ensemble d'équipements à proximité de la vigne à vélo, en complément des agrès de musculation.



BUDGET PARTICIPATIF
jeparticipe.ville-draguignan.fr

Étoffer le parc Haussmann en 2025

L'un des projets lauréat du Budget participatif 2024 consiste à construire :

- une ombrière végétalisée aux abords des jeux, sous réserve technique, permettant de protéger les enfants du soleil en période estivale ;
- des aires de jeux constituées de balançoires et d'espaces cachettes pour les jeunes enfants.

De quoi enrichir le parc Haussmann pour les enfants et les parents, tout en préservant les espaces verts.



La Police municipale se modernise



Les policiers municipaux sont désormais équipés de caméras individuelles, couplées d'un nouveau logiciel métier, leur permettant d'être davantage sur le terrain, tout en faisant preuve d'une meilleure capacité d'intervention.

Souriez, vous êtes filmés

Chaque équipe de Police municipale est désormais équipée d'une caméra individuelle. Un dispositif servant à sécuriser les interventions, à faciliter les procédures judiciaires et à développer la formation.



Les caméras individuelles permettent d'enregistrer le son et l'image lors des interventions de Police municipale. De cette façon, le Centre de supervision urbain disposera d'un accès visuel sur la situation, lui permettant de dépêcher une équipe supplémentaire en cas de besoin. Cela permet de mieux évaluer la situation en cas d'altercation, et de prendre des dispositions cohérentes et sécurisantes, tant pour les éventuels usagers aux alentours que pour les agents de police.

En cas d'enquête judiciaire, ces images peuvent être extraites sur réquisition. Sur le même principe que l'extraction d'images des caméras de surveillance, les images provenant des caméras individuelles sont accessibles par la Police nationale afin de faciliter leurs enquêtes. Cela renforce la capacité d'intervention en cas d'infraction, tout comme la surveillance d'individus suspects ou la recherche de personnes disparues.

Après anonymisation des personnes, les images peuvent servir de support à la formation des agents de police. N'importe quel agent de police en formation peut ainsi accéder à un retour d'expérience en images sur des interventions réelles dans le but d'améliorer leurs pratiques.

La technologie au service de la tranquillité

Depuis le mois de janvier, la Police municipale s'est dotée d'un logiciel conçu pour être utilisé sur le terrain par le biais d'équipements connectés, offrant une meilleure gestion opérationnelle et administrative.

Ce logiciel offre une gestion opérationnelle plus fluide grâce à la géolocalisation. La position géographique de toutes les équipes de Police municipale est connue en temps réel, ce qui permet, en cas de besoin, de mobiliser l'équipe de renfort la plus proche. Plus besoin d'appel radio, un simple bouton suffit à l'équipe engagée pour demander des renforts au chef de poste du Centre de supervision urbain qui peut faire intervenir une équipe supplémentaire. Elle reste ainsi concentrée sur la situation dans laquelle elle se trouve.

La gestion administrative est également facilitée avec une connexion interservices. Les procédés administratifs, tel que l'enregistrement des faits recensés, sont immédiatement engagés en cas d'intervention, ce qui offre un gain de temps conséquent. Les agents de police n'ont plus à remplir autant de formalités administratives une fois de retour au poste de Police, ce qui leur permet de passer davantage de temps sur le terrain.

Groupes de l'opposition municipale

“Mieux vivre dans ma ville”

Usine de traitement des déchets : Pourquoi sommes-nous opposés au choix de son emplacement aux portes de Draguignan ?

La gestion des déchets que nous produisons est une question difficile, complexe et génératrice de nombreuses crispations.

Pourtant, nous avons voté **CONTRE** un projet consistant à construire une usine de pré-traitement et de valorisation des déchets ménagers à l'Est de Draguignan. (Conseil communautaire en date du 19 février 2024)

Nos inquiétudes se sont portées sur plusieurs points pour lesquels nous n'avons pas eu ou trouvé de réponses claires :

Positionnement géographique en surplomb de Draguignan. Quel impact pour nos populations en matière de santé ? De diminution de la valeur des biens immobiliers en proximité ? De la mitoyenneté avec le cimetière paysager, sanctuaire de recueillement et du respect dû à l'égard de la mémoire des défunts qui y reposent, dont 3 hectares ont été supprimés ?

Principe de précaution quant à la **topographie locale qui donne une forme de cuvette** dans laquelle se situe la ville de Draguignan. Quelles seront les diversifications des sources utilisées pour alimenter cette chaudière et éviter ainsi de recevoir les poubelles d'autres territoires ? Pour faire fonctionner en énergie un tel réseau de 34 chaudières, il faut des combustibles... donc des déchets. Comment mettre en adéquation la logique du “mieux trier”, afin de réduire nos déchets avec les besoins en combustibles solide de récupération, issus des déchets, pour faire fonctionner la chaufferie principale ? Pour être rentable, le circuit de distribution doit être court. Quelles seront les contraintes techniques qui seront exigées pour garantir à l'ultime chaudière de ce maillage, celle du Centre Hospitalier de la Dracénie, un fonctionnement, garant de performances obligatoires et efficaces ?

Qui pour affirmer que le risque d'un tel circuit d'eau chaude trop complexe, ne soit pas dans sa fina-

lité abandonnée, pour ne générer que de l'électricité, transformant le format initial de chaudière en incinérateur ?

Pour quelles raisons, un projet présenté comme vertueux et ambitieux sur le plan environnemental, se retrouve-t-il avec une seule et unique candidature, PAPREC Energies / PIZZORNO Environnement Industries, pour répondre à cet appel d'offres ?

Pourquoi avoir évité scrupuleusement une véritable **concertation préalable sur ce projet** visant “à associer le public le plus en amont possible dans l'élaboration de certains projets (...) susceptibles d'avoir des impacts sur l'environnement” ?

Nous demandons à ce que cette usine soit installée sur le site de la carrière de la Catalane, l'une des plus importantes du département et dont la fin d'exploitation arrivera à son terme très prochainement. Une reconversion qui pour le coup aurait du sens !

Nous sommes persuadés qu'à l'approche des futures échéances municipales, la majorité municipale de Draguignan va rétrograder sur l'avancée d'un tel projet.

Est-il nécessaire de rappeler l'abandon du projet commercial “Vicitoire” en lieu et place de la MSJ, de celui du réaménagement de l'îlot Mireur et de la fermeture annoncée de son école, du projet Cogedim et de ses 130 logements de l'avenue de Montferrat ? Autant de projets sans mettre au “cœur” la consultation des dracénois !

Alors **MAINTENONS LA PRESSION** afin qu'un nouvel emplacement puisse être proposé et que nos élus entendent et acceptent la légitime inquiétude d'une partie de nos concitoyens.

Vos élus du groupe “Mieux dans ma ville”
 Jean-Bernard Miglioli
 Christine Villelongue
 René Dies
 Camille Diquelou
 Jean-Daniel Santoni
 christine.villelongue@ville-draguignan.fr

“Généralions Draguignan”

Texte non parvenu

Groupe Généralions Draguignan

Philippe Schreck
 Député du Var
 Conseiller municipal

Franck Grigolo
 Conseiller municipal

“Draguignan Plus Loin Ensemble”

FUMÉES OPAQUES

En ce début d'année, nous restons vigilants car, subséquemment à la “Granégone” qui avance de façon opaque, c'est au tour du PTE de concentrer nos inquiétudes. Après des mouvements de contestations, la DPVa décide **enfin** de communiquer sur ce projet en organisant le 29 octobre une réunion d'information publique. Jusqu'à présent pas de véritables communications. Nous découvrons que la procédure d'appel d'offre est déjà close et le chantier, ainsi que l'exploitation, sont déjà affectés avec un budget arrêté (mais déjà doublé !). A quel moment les dracénois ont-ils été concertés collectivement ? Nous sommes une nouvelle fois mis devant le fait accompli. On est parfaitement conscients de l'importance et de l'urgence de prendre en compte la problématique de nos déchets. Nous saluons les mesures déjà mise en place mais ne nous **précipitons pas** pour monter ce projet **surdimensionné** et à échelle régionale. Nous avons besoin d'une gestion vertueuse et raisonnée de nos déchets. Cette réunion met en exergue des incohérences notoires par rapport aux discours/dossiers de presse précédents. Calculs faits, nous devons importer des déchets de l'extérieur afin d'alimenter l'incinérateur en charge de mettre en chauffe un circuit de chaleur de pratiquement 14 kms. Posons-nous les bonnes questions : l'objectif initial n'est-il pas de réduire nos besoins en enfouissement de déchets de **50%**, avons-nous besoin d'une installation aussi pléthorique, avons-nous besoin d'un réseau de chauffage, ne sommes-nous pas dans une région où la période de chauffage est restreinte : Quid de cette installation gigantesque ?

Pour citer l'ancien maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, à propos des intempéries de 2009 “Il y aurait un côté ridicule à acheter des chasse-neiges. Nous ne sommes pas à Chamonix ou à Montréal”. Le modèle, économique repose sur une incinération de la tonne facturée 175 € à DPVa au plus bas si les recettes du chauffage sont dans la prévision attendue, **et l'été** ? Pourquoi ne pas se satisfaire d'une production électrique, et surtout est-ce le **bon emplacement** ? Devons-nous devenir plus vertueux en lieu et place d'autres communautés de communes ? A ce stade les inquiétudes sur l'environnement et la santé ne sont pas levées, même à l'occasion du conseil communautaire du 7 novembre, la délibération sur le pôle de transition est retirée : pas rassurant. Les dernières réunions n'ont apporté aucune nouveauté, nous semblons bloqués sur un simple problème de **sémantique** entre chaudière et incinérateur... A l'occasion du conseil communautaire du 10 décembre, une demande de financement concernant les travaux de création du réseau de chaleur urbain d'un montant de 20 503 902€ est intégrée à l'ordre du jour. Cela veut dire que, contrairement à l'engagement pris en réunion publique, il n'a jamais été envisagé d'étudier un autre site. La large majorité des élus s'est opposée à une demande de retrait de cette ligne : **le PTE est plus que jamais d'actualité en l'état.** Plus léger, une fois de plus la fête de la glisse est une réussite et nous apporte un peu d'allégresse en cette période tendue. Excellente année à tous ! Que cette nouvelle année soit synonyme de challenges stimulants et de belles réussites dans tous nos projets mais surtout que cette dernière vous apporte bonheur et santé.

**Frédéric Renauld
 Draguignan Plus Loin ensemble**

Groupe de la majorité municipale

“Draguignan au cœur”

Chères Dracénoises, chers Dracénois,

Publiée au 1^{er} janvier 2025, la population totale de Draguignan est de 41 608 habitants en progression par rapport à l'an passé. Témoignant d'une véritable attractivité, cette dynamique démographique maîtrisée est une force pour le développement équilibré de notre cité. Autre indicateur révélateur, la commune de Draguignan représente environ 36,5 % de la population totale de la Dracénie ce qui témoigne de son rôle de ville centre des territoires du Var intérieur. Aujourd'hui, les inquiétudes que nous devons affronter sont à la mesure des défis que nous avons à relever ensemble au moment où les incertitudes s'accumulent dans un climat économique pour le moins morose. Au moment où nous écrivons ces lignes, soit à la fin décembre 2024, l'incertitude qui pèse le plus sur la commune est celle des facteurs permettant d'établir le budget 2025. Cette situation est le produit de l'insoutenable légèreté de grands élus nationaux qui se conjugue avec les postures d'une chambre introuvable que le vote de la loi spéciale n'a pas soldé.

Et le fin du fin, c'est quand ceux qui soutiennent la censure à Paris vous expliquent doctement que la ville devrait embaucher des policiers municipaux supplémentaires sans penser qu'ils pourraient défendre à Paris les intérêts de Draguignan en plaçant pour le renforcement des effectifs de Police nationale du commissariat de Draguignan. Étonnant non ? On en oublierait presque que la sécurité est une compétence régaliennne de l'État.

Ce regrettable manque d'épaisseur budgétaire, nous a conduit à présenter en conseil municipal une motion pour attirer l'attention sur les conséquences catastrophiques du projet de loi de finances initial alors que les recettes de la commune sont structurellement inférieures aux communes de même

strate de population. Elle a été votée à l'unanimité des élus présents à Draguignan ce jour-là ou de ceux qui s'étaient fait représenter. Nous les en remercions. Autrement dit, seuls les absents ne l'ont pas votée. Le président du Sénat a écrit au maire sur le sujet. Des sénateurs du Var ont dit avoir fait abroger l'article 64 du projet de loi de finances en se fondant sur ce texte. Bref une motion qui a donc servi à quelque-chose malgré le désintérêt des absents.

Même si la motion de censure et la loi spéciale sont ensuite passées par là pour rebattre les cartes budgétaires, cela ne règle pas le problème de la faiblesse structurelle des recettes de Dotation globale de fonctionnement (DGF) de la ville qui doit préoccuper tous les responsables communaux soucieux d'épargner les contribuables Dracénois d'aujourd'hui et de demain. Nous en appelons donc une nouvelle fois à une vraie réforme de la DGF pour mettre fin à la situation inégalitaire qui affecte une commune de Draguignan assumant également de conséquentes charges de centralités.

Dans ce contexte, c'est sous le double signe de la Volonté et de la Prudence que nous allons travailler pour établir au plus juste le budget primitif 2025.

Les Dracénoises et les Dracénois sont au centre de l'action municipale et nous avons la volonté d'agir en cœur de ville comme dans les secteurs pavillonnaires, dans les zones naturelles comme les espaces résidentiels. Il s'agit pour nous de piloter la gestion quotidienne de proximité sans jamais nous départir de l'avenir que nous devons toujours avoir à l'esprit.

En 2025, nous restons vos dévoués pour une ville utile à tous. Bonne année à toutes et à tous.

Le groupe “Draguignan au cœur”

VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS

- > **Rendez-vous avec le Maire**
Vous souhaitez rencontrer le Maire ?
Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**
- > **Boîte aux lettres**
Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?
Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-draguignan.fr**
- > **Internet**
Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur **www.ville-draguignan.fr**
- > **Permanences des adjoints au Maire**
Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h. Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

DU 31 JANVIER AU 11 AVRIL 2025

DATES	PHARMACIES	ADRESSES	N° Tél.
Du 31/01 au 7/02	Pharmacie SAINT-JAUME	Résidence Martels - Chemin Saint-Jaume	04 94 68 13 51
Du 7 au 14/02	Pharmacie DU DRAGON	Résidence Notre-Dame du Peuple Bd Mège Mourès	04 94 67 15 70
Du 14 au 21/02	Pharmacie PEYROT	Centre-Commercial Les Collettes	04 94 68 68 97
Du 21 au 28/02	Pharmacie DES HELLENES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19
Du 28/02 au 7/03	Pharmacie CARNOT	31 boulevard Carnot	04 94 67 22 25
Du 7 au 14/03	Pharmacie CLEMENCEAU	30 boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90
Du 14 au 21/03	Pharmacie PRINCIPALE	868 avenue Pierre Brossolette	04 94 68 00 56
Du 21 au 28/03	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre Cial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 28/03 au 4/04	Pharmacie REYBAUD	3, rue Pierre Clément	04 94 68 25 59
Du 4 au 11/04	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 boulevard Foch	04 94 50 42 70

PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMLIH

L'Activité médicale libérale hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences. Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville. Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés. Tél. accueil urgences : **04 94 60 50 62**

URGENCES DENTAIRES / DENTISTES DE GARDE

Le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Var a mis en place un numéro de téléphone qui communique les cabinets dentaires de garde les dimanches et jours fériés. N° unique : **0892 566 766**

ALERTE MÉTÉO FRANCE

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au **05 67 22 95 00** - Informations accessibles également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

ALLO MA VILLE

HÔTEL DE VILLE

Accueil
04 94 60 31 31
Affaires scolaires
04 94 60 20 36
Animation
04 94 60 31 59
Bâtiments communaux
04 94 60 20 70
Cabinet du maire
04 94 60 31 29 / 39
Contrat local de santé
04 94 60 20 30 / 31 77
Communication
04 94 60 31 66
Documentation archives
04 94 60 20 07
Domaine public
04 94 60 20 88
Enfance, jeunesse et sports
04 94 60 31 77
Environnement
04 94 60 20 83
État civil
04 94 60 31 04
Espace associations
04 94 60 20 21/31 77
Guichet familles
04 94 60 20 24
Nettoyement
04 94 60 20 87
Petite enfance
04 94 60 20 44
Pôle activités adaptées
04 94 60 20 25 / 31 77
Ressources humaines
04 94 60 31 31
Secrétariat des élus
04 94 60 31 51
Urbanisme
04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53
Voirie et réseaux divers
04 94 60 20 63

CULTURE

Chapelle de l'Observance
04 94 84 54 31
HDE du Var
04 83 95 34 08
Maison du bourreau
04 94 84 54 31
Musée de l'Artillerie
04 83 08 13 86
Musée des Beaux-Arts
04 88 10 26 85
Musée des ATP
04 94 47 05 72
Office intercommunal de tourisme
04 98 105 105
ORGANuGAMMusEum
04 94 84 54 31
Pôle culturel Chabran
04 83 08 30 40
Théâtres en Dracénie
04 94 50 59 59

INFORMATIONS JEUNESSE

Info Jeunes
04 94 68 27 00
Maison de l'étudiant
04 94 76 19 05

TRANSPORTS

Transports en Dracénie
04 94 50 94 05
Centrale Taxis Dracénie
04 94 68 68 68

SÉCURITÉ-URGENCES

Commissariat Police 17
ou 04 94 39 44 00
Police municipale
04 94 68 88 52
(demandes d'interventions)
04 94 60 61 64
(services administratifs)
Pompiers 18
SAMU 15
Dépannage électricité :
ErDF 09 726 750 83
Dépannage gaz :
GrDF 0800 473 333
Véolia eau 0 969 329 328

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Du lundi au vendredi,
de 8h à 17h.
04 94 50 42 20

POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ

267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Renseignements et RDV
au 04 98 10 29 20

DÉFENSEUR DES DROITS

M. Richard Godet, délégué du Var,
267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Le mercredi toute la journée
Tél. : 04 83 95 33 00
richard.godet@defenseurdesdroits.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :
- au Centre Joseph Collomp
Place René Cassin
- au 267, av. de Verdun - Centre
administratif Chabran
- au Palais de justice
- au Commissariat de la Police
nationale
Tél. : 04 94 60 31 31
ou 04 98 10 29 20

CIP HAUT CENTRE VAR

Centre d'information sur la
prévention des difficultés des
entreprises - Consultations
gratuites le 3^e jeudi de chaque
mois. Chambre de commerce et
d'industrie 247 rue Jean Aicard
RDV par tél. : 04 94 22 63 44

ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)

CCAS
Centre communal d'action sociale
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
04 94 50 42 20

ORDRE DES AVOCATS

Victimes de violences conjugales
ou intrafamiliales
04 94 603 272
Victimes d'une infraction pénale
04 94 603 270

CONTACT MAGAZINE

Mairie de Draguignan
Direction de la Communication
Rue Georges Cisson - 83300 Draguignan
Tél. : 04 94 60 31 66
www.ville-draguignan.fr
Magazine d'information municipale
de la Ville de Draguignan
Édition N°73 - Janvier - Février 2025

Directeur de la publication :
Richard Strambio, maire de Draguignan
Rédacteur en chef : Maud Jecker
Rédaction : Jeremy Véloso
Agenda : Bettina Fradcourt
Photos : Marta Szczesniak - (Photo page 4 Marion D'Amico)
Photo drone : Florian Troin
Conception graphique : Philippe Bérenger
Impression : Creamania - 83440 Callian
Distribution : Mediapost
Tirage : 22 000 exemplaires
Dépôt légal à parution



À l'attention des personnes non voyantes et malvoyantes, le magazine est édité en CD audio par l'Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Draguignan - Tél. 04 94 47 01 96 - Il est également disponible en version PDF accessible sur le site www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine.



LES TOILETTES, C'EST PAS POUR LES CHIENS !

DANS LA RUE, JE RAMASSE

**NON RAMASSAGE
DE DÉJECTIONS
=
68 € D'AMENDE**



**DRAGUIGNAN
VILLE PROPRE**



LES DÉPÔTS SAUVAGES
C'EST 460 000 €
DE SURCÔÛT PAR AN
POUR LA VILLE !



IMAGINEZ CE QUE LA VILLE
POURRAIT FAIRE
AVEC CET ARGENT...



Ville de Draguignan